

INFORMATION RIVERAINS

Objet : Requalification de la rue de la Champagne à Périgny-sur-Yerres

Chère Madame, Cher Monsieur,

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), en concertation avec la commune de Périgny-sur-Yerres, va aménager la rue de la Champagne à partir du 23 septembre 2024 et pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

Les travaux se dérouleront en deux phases :

- Phase 1 du 23/09/24 au 07/02/24 : entre la rue de Saint-Leu et la rue de l'Osier ;
- Phase 2 du 17/02/24 au 07/03/24 : entre la rue de l'Osier et la RD253.

Pendant toute la durée du chantier et conformément aux arrêtés portant réglementation provisoire de circulation, la rue de la Champagne sera interdite à la circulation, sauf riverains. L'accès se fera uniquement par les rues Neuve et de la Chaussée de l'Étang. La rue des Alouettes sera également interdite à la circulation, sauf riverains (voir plan de déviation au verso).

Des balisages seront installés par l'entreprise SNV et le cheminement piéton sera maintenu.

La collecte des déchets sera assurée et des dispositifs particuliers pourront éventuellement être mis en place.

La Direction de la Voirie, de l'Eau Potable et de l'Assainissement de GPSEA, ainsi que les entreprises, s'engagent à réduire au maximum la gêne qui pourrait vous être occasionnée.

Pour plus d'informations sur ce chantier, vous pouvez contacter :

Grand Paris Sud Est Avenir
Direction de la Voirie, de l'Eau potable et de l'Assainissement
Service Maîtrise d'Ouvrage - 01 41 94 30 00 – contact@gpsea.fr

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire de Périgny-sur-Yerres



Arnaud VEDIE

Le Vice-Président délégué à la Voirie, à l'Eau Potable et à l'Assainissement

Denis ÖZTORUN

